

CONTEXTE SANTE ENVIRONNEMENT

Séverine KIRCHNER

Société de Médecine et de Santé au Travail
Dauphiné-Savoie

Annecy, 18 juin 2010

18 juin 2010

PAGE 1

Plan National Santé-Environnement 2009-2013

⇒ Plan national (PNSE 2)

- 📌 publié en juin 2009
- 📌 58 actions dont 4 spécifiques QAI

⇒ Plans régionaux (PRSE 2)

- 📌 en cours d'élaboration
 - Juin 2009 à fin 2010



L'une des 5 préoccupations majeures de santé publique reconnues par la loi avec :

- Le cancer
- La violence
- Les comportements à risques et conduites addictives
- La qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques
- Les maladies rares

Thème écologique au cœur du Grenelle de l'Environnement au même titre que :

- Le changement climatique
- La protection de la biodiversité

Continuité avec les actions du PNSE

En lien avec les plans existants :

- Cordécone
- Radon
- Ecophyto 2018
- Cohésions sociale
- Eradication de l'habitat indigne
- Cancer
- Santé travail
- Sécurité routière
- Accidents de la vie courante
- Canicule
- Etc.

Entrée environnementale par milieux (air, sol, environnements intérieurs) **ou par polluants** (PM, pesticides, substances chimiques, bruit, etc.)

Entrée sanitaire : cancer, maladie cardiovasculaire ou neurologiques, pathologies respiratoires, fertilité, etc.

Entrée par population : **populations les plus fragiles** (femmes enceintes, enfants, personnes atteintes de maladies chroniques type asthme, etc.)

Plan particule
Réduction des substances toxiques dans l'air et dans l'eau
Qualité de l'air intérieur
Réduction de l'exposition aux CMR en milieu de travail
Santé et transport
Protection de la santé et l'environnement des enfants et des personnes vulnérables du fait de leur état de santé
Lutte contre l'habitat indigne
Protection de la population des contaminations de l'eau
Lutte contre les points noirs environnementaux
Diminution de l'impact du bruit
Réduction de l'exposition au radon et l'amiante
Risques émergents
Recherche, Expertise, Formation et information

Réduire l'exposition aux CMR en milieu de travail

- > Développer des actions d'incitation et d'aide à la **substitution de substances toxiques** en milieu de travail et favoriser le **développement de procédés alternatifs**
- > Renforcer le **suivi des expositions professionnelles**
 - > Expérimenter un dispositif de **traçabilité** dans 4 régions
 - > Améliorer le niveau de prévention des risques liés à la présence de CMR pour les **travailleurs de la filière déchets**
 - > Améliorer la prévention des risques liés aux expositions des saisonniers agricoles aux **produits phytosanitaires et aux poussières de bois**

Renforcement des dispositions sur les risques « historiques » (amiante, plomb, Légionelles, radon, CO, tabagisme..)

Montée en puissance de la thématique de l'air intérieur en lien avec le grenelle

- vers des valeurs réglementaires
- vers un étiquetage des produits
- vers une surveillance dans les établissements recevant des enfants

**la prise en compte des risques émergents
Plan Santé-Environnement**

<http://www.sfse.org/>
email : sfse@sfse.org



Une approche globale de des relations santé et environnement:

1. L'apport disciplinaire: chimie, toxicologie, épidémiologie et médecine, sciences sociales, droit et gestion.
2. Pas de juxtaposition mais une intégration

Mission de la société savante

- ❖ *promouvoir la recherche*
- ❖ *développer l'activité sanitaire et la prévention*
- ❖ *assurer la diffusion des connaissances*
- ❖ *intervenir dans le débat public en apportant les déterminants*
- ❖ *et proposer un appui scientifique aux décisions de politique publique*

Développer la communication scientifique:

La revue Environnement, Risques et Santé:

organe officiel de la SFSE (Editions Jonh Libbey Eurotext)

Les journées scientifiques de la SFSE

Un effort de communication vers le grand public

Des sections thématiques

- ❖ *Nouveaux risques et nouvelles pathologies*
- ❖ *Méthodologie d'évaluation de risque sanitaire*
- ❖ *Risque et société*
- ❖ *Communication et éducation au risque*

Gènes, environnement et inégalités sociales : Rennes, 14 et 15 décembre 2010

Toutes les propositions de communication doivent être soumises via le site Internet réservé à la conférence :

<http://www.congres-national-sante-environnement.org>

- Ouverture de la plate-forme de soumission des propositions : **30 juin 2010**
- Date limite de soumission des résumés : 30 septembre 2010 (acceptation 31 octobre 2010)

Inscription au congrès : tarif préférentiel jusqu'au 31 octobre 2010

Tarif plein à partir du 1^{er} novembre (clôture des inscriptions le 30 novembre 2010)

CONTEXTE SANTE ENVIRONNEMENT

Séverine KIRCHNER

Société de Médecine et de Santé au Travail
Dauphiné-Savoie

Annecy, 18 juin 2010

18 juin 2010

PAGE 15

PNSE 2

Actions QAI

Action 7 - Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments

Action 8 - Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation

Action 9 - Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics

Action 10 - Réduire les expositions liées à l'amiante

Action 7 - Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments

- > Interdire les substances classées CMR 1 et 2 dans les matériaux de construction et produits de décoration
- > Mettre en place un étiquetage obligatoire des sources intérieures les plus significatives (*hors matériaux de construction et produits de décoration*)

Action 8 - Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation

Action 9 - Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics

Action 10 - Réduire les expositions liées à l'amiante

Action 7 - Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments

Action 8 - Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation

- > Produire des recommandations techniques et pratiques
- > Former les professionnels du bâtiment
- > Développer des campagnes de sensibilisation du public (Inpes)
- > Poursuivre l'identification des déterminants de l'air intérieur et la connaissance de l'état des pollutions intérieures
- > Mettre en place un étiquetage obligatoire des produits de construction et de décoration

Action 9 - Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics

Action 10 - Réduire les expositions liées à l'amiante

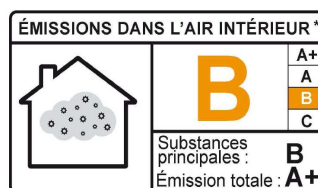
- ⇒ Projets de texte finalisés
- ⇒ Procédure de notification en cours
- ⇒ Publication prévue pour ?

Classes	C	B	A	A+
Formaldéhyde	>120	<120	<60	<10
Acétaldéhyde	>400	<400	<300	<200
Toluène	>600	<600	<450	<300
Tétrachloroéthylène	>500	<500	<350	<250
Xylène	>400	<400	<300	<200
1,2,4-Triméthylbenzène	>2000	<2000	<1500	<1000
1,4-Dichlorobenzène	>120	<120	<90	<60
Éthylbenzène	>1500	<1500	<1000	<750
n-Butylacétate	>10000	<10000	<7500	<4800
2-Butoxyéthanol	>2000	<2000	<1500	<1000
Styrène	>500	<500	<350	<250
COVT	>2000	<2000	<1500	<1000

- ⇒ Objectif d'information des consommateurs

- ⇒ Principes :

- 🏠 Caractérisation de l'émission des produits
- 🏠 Détermination de classes (A+ → C)



Action 7 - Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments

Action 8 - Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation

Action 9 - Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics

- > Édicter des valeurs de gestion
- > Développer la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux clos ouverts au public
- > Développer l'aide à la gestion

Action 10 - Réduire les expositions liées à l'amiante

Action 7 - Mieux connaître et limiter les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments

Action 8 - Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation

Action 9 - Mieux gérer la qualité de l'air intérieur dans les lieux publics

Action 10 - Réduire les expositions liées à l'amiante